

Marbois

Bulletin d'informations municipales

CANARD
E



Conseils Etudes
Travaux

Christophe Thous
Maître d'œuvre

06 49 93 12 10 - christophe.thous@orange.fr

04 rue du Rondel - Les Essarts - 27240 MARBOIS



METAYER

Plomberie - Chauffage

Création de salles de bains, installation, dépannage,
ramonage, contrat d'entretien chaudière fioul et gaz,
Installation de chaudière à granulés et pompe à chaleur

27190 Conches-en-Ouche - 02 32 30 20 15



Jérémy Derynck

JD TP

06.88.80.57.93
jd-tp@hotmail.com
Le Mallouyer -
27160 St Ouen d'Attez.

**AMÉNAGEMENT • TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT
CURAGE DE MARE • CHEMIN D'ACCÈS**

BRETEUIL OPTIQUE

Mme Aurélie Hale
Opticienne diplômée

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
le samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

02 32 34 43 70
breteuiloptiquesas@gmail.com

(nous sommes agréés par
la majorité des mutuelles
et organismes de tiers payant.

13 rue Aristide Briand - 27160 Breteuil

L'agenda Trimestriel

- **Mercredi 19 août 2026**
Petites Mains Symphoniques 2026
Eglise du Chesne - 19h30
- **Mardi 1^{er} septembre 2026**
Rentrée scolaire 2026 - 2027 - 9h00
- **Samedi 5 septembre 2026**
Ciné Plein Air - Terrain derrière école G. Bachelard
19h00 repas champêtre et projection
- **Dimanche 20 septembre 2026**
Journée du Patrimoine, ouverture de l'église du
Chesne, exposition des habits de charitons du
Chesne, visite souterrain, vote concours photo de
nos 3 églises 10h00 à 17h00
- **Dimanche 4 octobre 2026**
Messe en l'église de Saint-Denis-du-Béhélan
à 11h00
- **Samedi 21 novembre 2026**
La rue aux Enfants - Bourg du Chesne
10h00 à 17h00
- **Dimanches 8 et 22 novembre 2026**
Banquets des aînés 2026,
Les aînés, réservez vos dates !

L'état civil

Naissances

- HERAULT Eden - 20 mai 2026
- SAUPIN Lucile - 06 juin 2026
- RAULT Renesmée - 12 juin 2026

Mariages

- AUGERAY Lowen et Florent - 10 ans de
mariage - 16 mai 2026
- HEMERY Géraldine et Mickaël - 10 ans de
mariage - 13 juin 2026
- DUMOUTIER Caroline et DUVAL Jérôme
20 juin 2026

PACS

- POIRIER Amandine et D'OLIVEIRA MACHADO
Louis : 12 juin 2026

Décès

- GODARD Arlette - 31 mars 2026

Permanences de mairie de Marbois

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h00

Contactez la mairie

Tél. 02 32 29 81 85

Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11

Courriel : mairie@marbois.fr

www.marbois.fr



Installation, vente, dépannage

Pompe à chaleur - Photovoltaïque
Climatisation - Ballon Thermodynamique...



CLIMAT ENERGY CONCEPT

10 ans d'expérience dans l'économie d'énergie



27160 Marbois ☎ 06 76 08 56 47
✉ climatenergyconcept@gmail.com

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Cette année, la fin du printemps et le début de l'été furent caniculaires et au vu des prévisions, cela n'est pas fini... Pensez à bien vous hydrater et restez au frais.

Je rappelle que les personnes fragiles (âgées, malades, handicapées...) peuvent se faire connaître en mairie. La municipalité joue son rôle de lanceur d'alerte et met en œuvre des solutions en cas de besoins.

Nous vous proposons, dans cette édition, un condensé du budget primitif 2026 et du Compte Financier Unique 2025 adopté par le conseil municipal. Un budget prudent, maintenant depuis une dizaine d'années.

Comme à l'accoutumée, vous trouverez aussi en pages intérieures, la vie de notre commune, kermesse de fin d'année, voyage de nos petits, inauguration et cérémonies, des informations MAIS aussi la suite du crime au Chesne...

En attendant, je vous souhaite à tous un très bel été et j'espère vous retrouver bientôt lors de nos manifestations : les Petites Mains Symphoniques à l'église du Chesne le 19 août, le Ciné Plein Air le 5 septembre à l'école Gaston Bachelard avec la diffusion d'une comédie déjantée, "le Clan", la Journée du Patrimoine à l'église du Chesne le dimanche 20 septembre, mais aussi, en préparation, la rue aux enfants le samedi 21 novembre 2026.

Un nouvel événement en collaboration avec l'Interco Normandie Sud Eure sur 3 communes le même jour, Verneuil, la Neuve-Lyre et Marbois. La place de la mairie et alentours seront fermées à la circulation pour la journée et ainsi, nous redonnerons "la rue aux enfants" pour jouer, dessiner à la craie, découvrir...

D'ici là, portez-vous bien et bonnes vacances à tous.

Eric Wohlschlegel



Application ma commune connectée

Une application smartphone, dédiée à Marbois, qui vous permet de suivre les informations importantes publiées par la Commune. Grâce au système de notifications, vous êtes informés en temps réel en cas de danger (prévisions d'intempéries, tentatives de cambriolages...) ou d'informations importantes de toute nature. Disponible sur le site de Marbois : www.marbois.fr rubrique « pratique ». Scannez le Qr-code :





La petite Histoire de Marbois

Ép.12 • Un crime atroce au Chesne - Partie 2

Episode interdit aux moins de 18 ans : âmes sensibles s'abstenir, cet épisode comprend des passages pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes 🙄

Après avoir soupé, vers six heures, son frère aîné lui avait dit : Nous allons dîner ce soir chez la mère Noré (ce nom est le diminutif d'Honoré, qui était le nom de feu Monsieur Rosse). Marcel avait consenti à le suivre, et tous deux étaient partis, emportant leurs fusils.

En arrivant sur la friche des Boulais, devant la maison des dames Rosse, ils en virent sortir le père Goardeau qui regagnait son domicile. Ils se dissimulèrent le long du mur de clôture et, quand le bonhomme fut passé, Léon Gicquel dit à son frère : « Viens-tu ? ». Tous deux pénétrèrent alors dans la cour. Au bruit de leurs pas, Madame Aline Rosse, qui cousait dans la cuisine, comme nous l'avons dit, ouvrit le vantail supérieur de la porte pour voir qui arrivait. Léon Gicquel lui asséna sur la tête un violent coup de crosse. La pauvre dame tomba à la renverse sans un cri. Marcel Gicquel ajouta : « Nous sommes alors entrés dans la chambre de la mère, qui était couchée et ne dormait pas. Mon frère l'a également assommée d'un coup de crosse et elle n'a plus donné signe de vie. Nous avons ensuite forcé les armoires et fracturé les tiroirs, mais nous n'y avons pas trouvé d'argent.

Revenant ensuite sur cette dernière partie de sa déclaration, Marcel Gicquel avoua qu'ils avaient trouvé une grosse somme en billets de banque dans un petit tiroir situé entre les deux grands et qu'ils l'avaient enfouie derrière la maison de leur père, du côté des champs. Il avait été convenu avec son frère qu'ils tueraient la veuve Rosse et sa fille pour se procurer de l'argent. Après le départ du père Goardeau, Léon dit à son cadet

que s'il était resté, il y serait passé, lui aussi. A quoi Marcel lui répondit qu'il valait mieux qu'il fut parti.

Le jeune bandit, qui est aussi coupable que son aîné, avait prétendu tout d'abord qu'il s'était borné à l'éclairer, sans prendre part au double assassinat. Mais son frère déclara que c'était lui qui avait donné le coup de grâce à Madame Aline Rosse, laquelle respirait encore après qu'il eut porté le premier coup.

Un des témoins entendus, Monsieur Julien Doré, boulanger à Breteuil, dont les dames Rosse étaient les clientes, déclara qu'en arrivant devant leur maison mardi soir, il avait appelé, mais que personne n'avait répondu.



LE CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION
M. FRANQUEVILLE INTERROGEANT M. SANS-LEROY

Les aveux de Marcel Gicquel

Les deux fusils furent saisis comme pièces à conviction. Celui de Léon portaient des traces de sang qu'un lavage et des grattages très apparents n'avaient pas réussi à faire disparaître. L'examen du fusil de Marcel Gicquel par Monsieur Mimin révéla aussi la présence de

L'HOMME PRO

Paysagiste - Cordiste - Élagueur
 aurelienlhomme27al@gmail.com

Marbois

06 08 04 00 97

Terrassement
 Aménagement extérieur
 Parc et jardin
 Élagage et taille
 Élagage sur corde




RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Lechti, Fenêtre Services
JFS

Charpente - Couverture
Démoussage - Ramonage - Velux
Nettoyage gouttières - Caches moineaux
Tél. 09 67 48 89 38 - 06 09 21 61 73
jfs.couverture@orange.fr
5 rue des Beurons - Saint Denis Du Behelan - 27160 Marbois

taches de sang sur la crosse. Aussi, lorsque les deux frères qui avaient passé la nuit de mercredi à jeudi dans la chambre de sûreté de la caserne de gendarmerie de Breteuil furent amenés dans le cabinet de Monsieur le juge d'instruction pour y subir l'interrogatoire d'identité, ce magistrat réussit à arracher au plus jeune l'aveu de sa participation à l'assassinat de la première victime.

Pour son début dans les fonctions de juge d'instruction, Monsieur Mimin ne pouvait trouver mieux que ce double crime, dont les auteurs n'échapperont pas au juste châtiment qui les attend.

Ils ont choisi comme défenseur Maître Chauvin, qui avait assisté l'ainé dans une instruction précédente, pour tentative d'assassinat sur Monsieur Hondière, mareyeur, qui un soir essuya un coup de fusil. Sans le non-lieu qui est intervenu, malheureusement pour les dames Rosse, celles-ci vivraient encore.

L'autopsie

Voici les résultats de l'autopsie pratiquée par le docteur Moisson :

Les deux victimes présentaient des blessures sensiblement identiques : plaies de la tête avec effondrement du crâne.

La fille de Madame Rosse portait trois larges plaies à l'os frontal, laissant apercevoir le cerveau à nu, à travers les fragments de la voûte crânienne absolument émiettée.

La mère n'avait reçu que deux blessures ; le nez était presque entièrement détaché à sa base ; en outre, un coup porté au-dessus de l'arcade sourcilière gauche avait fracturé tout ce côté du crâne (frontal, pariétal, occipital).

D'après le médecin légiste la mort des deux femmes a été instantanée ; elles ont été surprises sans pouvoir même esquiver un geste de défense.

L'assassin du Chesne Léon Gicquel à moitié assommé par un autre détenu

Il s'est passé à la prison d'Evreux quelque chose de point banal. L'ainé des assassins du Chesne, Léon Gicquel, avait été enfermé dans la même



cellule que deux autres meurtriers, le nommé Etienne qui, en proie au délire de la persécution, a tué sa femme à coups de couteau, et Jules Ferré, qui a comparu deux fois déjà devant la cour d'assises pour avoir étranglé un garçonnet de onze ans.

Depuis son incarcération, Etienne semblait n'être plus obsédé par l'idée fixe qui lui faisait voir partout des ennemis acharnés à sa perte. Mais en apprenant qu'on lui avait donné comme compagnon de cellules deux assassins, il fut repris de ses craintes et résolut de les tuer pour ne pas être tué lui-même.

Dans la nuit de vendredi à samedi, pendant qu'ils dormaient, Etienne se leva sans faire de bruit, et s'armant d'une lourde chaîne, il tentât d'assommer ses codétenus. Gicquel fut sérieusement amoché à la figure et à une jambe, et Ferré fut blessé à un bras. Aux cris poussés par ces derniers, le gardien de service accourut et voyant ce qui se passait, il s'empressa de réveiller le gardien chef. L'arrivée des secours calma la fureur d'Etienne, qui fut, bien entendu, séparé de ses compagnons et envoyé le lendemain à l'asile d'aliénés, où est sa vraie place.

En allant procéder lundi à la visite trimestrielle de la prison, Monsieur Mimin, juge d'instruction, s'est informé de l'état des blessés, dont l'un, Gicquel, l'intéresse plus particulièrement comme étant son justiciable.

La suite dans le prochain numéro de notre canard....

Sébastien Rousseau
Artisan
Plombier - Chauffagiste

06 33 81 05 83
rousseau.sebastien27@orange.fr

Création de Salle de Bain
Pose de Sanitaires
Plomberie - Chauffage - Dépannage

Intervention Rapide - Prix Fixe
N° SIRET : 810 286 310 000 18

Électricité Générale & Energies Nouvelles

Cyril Oden

Travaux d'électricité générale
Mise en sécurité - Domotique - VMC - Électroménager
Poêles à bois (Pellets et Bûches)
Système Solaire (Photovoltaïque et thermique)

1 bis rue de Tillières - 27240 LES ESSARTS - MARBOIS
cyril.oden@gmail.com
https://www.artipole.fr/nas-artisans-artipole/cyril-oden

06 89 66 20 05 **Artisans ARTIPÔLE**

Ça vit à Marbois

Foire à tout du Chesnon et...

Cette année encore, les accès au bourg du Chesne étaient bloqués et contrôlés aux premières lueurs du jour.

Il fallait filtrer et installer les nombreux exposants qui ont rapidement occupé toutes les places disponibles et accueillir les amateurs de bonnes affaires venus très tôt puis tout au long de cette belle journée.

A midi, l'odeur des frites a dépassé les limites et attiré de nombreux marboisiens.

Enfin, un petit truc en plus : la commune a profité de l'occasion pour organiser un vide maison dans l'ancien presbytère au profit des écoles.

Dans un cas comme dans l'autre, succès assuré.



...Vide-maison ancien presbytère

Tout début 2026 la commune a acquis l'ancien Presbytère qui avait été vendu à un particulier dans les années 1950.

Le conseil municipal a décidé d'organiser un vide maison au profit de l'APE (Association des Parents d'Élèves). La somme récoltée, 1140 euros, permettra de mettre en place des actions au bénéfice des enfants lors de voyages scolaires et de contribuer à l'amélioration du quotidien et de réaliser des projets éducatifs.

Une carte postale et un timbre ont été fournis à chaque enfant partant en classe de mer au mois de juin ainsi que le paiement du transport aller-retour à Granville par le train.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux généreux donateurs.





8 mai 1945 - 8 mai 2026

Après être allé au monument aux morts des Essarts et de Saint-Denis, la marche citoyenne est partie rejoindre Le Chesne.

Le petit groupe de marcheurs était attendu par les habitants de Marbois et les enfants de notre école.

En hommage à nos soldats morts pour la France, nous avons énuméré leurs noms ainsi que ceux de nos alliés morts au combat.

Monsieur le maire fit son discours et la marseillaise fut entonnée par l'ensemble des présents.

Comme de coutume, nous nous sommes rendus au cimetière et après le dépôt de fleurs devant chaque stèle des aviateurs canadiens tombés au combat, nous avons observé une minute de silence.



Âge tendre et tête de Haras

Cette année, l'association Âge tendre et tête de Marbois a choisi une journée au Haras du Pin pour sa sortie annuelle, sortie rendue possible grâce à l'aide financière de la municipalité.

Ils étaient donc une quarantaine, partis tôt vers le département de l'Orne. Une première étape les a conduit dans une cidrerie où, après une présentation des diverses variétés et de leur exploitation, l'incontournable dégustation fut très bien appréciée.

Ensuite, direction le restaurant dont tous sont sortis ravis et repus.

Enfin le plat principal, constitué de la visite du Haras du Pin, des démonstrations spectaculaires de chevaux et de leurs cavaliers, des attelages que tous ont apprécié.

L'heure du retour ayant sonné, on a repris le bus, pas "harassés" mais presque, en attendant de connaître la prochaine destination.



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
NEUF ET RÉNOVATION

SARL Hugonnier Laurent

Électricité

- Étude gratuite
- Mise aux normes
- Domotique
- Chauffage

19b, route de Louversey - 27190 Sainte-Marthe

laurent.hugonnier@gmail.com

02 32 58 00 41 - 06 16 19 03 42

DEPANNAGE

7/7j

Devis gratuit en 72h

€C

PANNIER

Cédric

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Neuf & Rénovation

JANNEAU

BUBENDORFF

FENÊTRES • ISOLATION • AMÉNAGEMENT

27190 Orvaux - pc.entreprise@orange.fr

06 50 01 74 81 - 02 32 32 07 02

Et encore...

Inauguration du monument aux morts

C'est dans un cadre solennel et empreint d'émotion que la commune a inauguré, le samedi 13 juin, son nouveau monument aux morts des Essarts, en présence de nombreuses personnalités : sous-préfet, sénatrice, députée, élus départementaux et communaux, agents, enseignante, représentants des forces armées, de la gendarmerie, ainsi que d'anciens combattants, associations communales et élèves de l'école Gaston Bachelard.

La cérémonie a revêtu un caractère particulièrement officiel grâce aux prises de parole de la Sénatrice et du Sous-Préfet, qui ont tous deux salué le devoir de mémoire et l'engagement de la commune de Marbois à honorer ses morts pour la France.

Un monument chargé d'histoire. Le monument inaugural avait été érigé en 1920, à la suite d'une délibération du conseil municipal réuni autour du maire de l'époque, Monsieur Cossard, pour un coût de 3 500 francs. Il portait les noms des 25 soldats des communes des Essarts et de Chanteloup, soit 1 habitant sur 16 qui ne rentra jamais chez lui après la Grande Guerre. Quatre noms supplémentaires y furent gravés en mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale.

Avec le temps, l'ouvrage s'était malheureusement trop dégradé pour envisager une restauration. Le conseil municipal a donc pris la décision de faire ériger ce nouveau monument, réalisé par l'entreprise Chopin de Breteuil. Une pose qui, comme l'a rappelé le maire avec une pointe d'humour, n'a pas été sans quelques sueurs froides !

Un discours ancré dans le présent. Dans son allocution, monsieur le maire a retracé le fil douloureux des conflits du XX^{ème} siècle, la première guerre mondiale et ses 1 391 000

morts français, la seconde, puis les guerres d'Indochine et d'Algérie, pour mieux interroger notre présent. Et les conflits n'ont pas disparu : Ukraine, Liban, Iran... la paix reste fragile.

Des remerciements appuyés : le maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont rendu ce projet possible : l'État, représenté par le Sous-Préfet, pour son soutien financier ; l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour son aide ; le Souvenir Français pour ses conseils et son soutien et l'entreprise Chopin pour la qualité de sa réalisation.

À Marbois, on n'oublie pas !





La mer pour salle de classe

C'était la semaine du 15 au 20 juin 2026, grâce à l'initiative de Mme Karine Sourisseau et de sa collègue Mme Kathy Langlois, toutes deux enseignantes de notre école Gaston Bachelard, une cinquantaine d'élèves de CE1, CE2 et CM1 ont participé à une classe de mer de 5 jours dans le département de la manche, à Montmartin-sur-Mer (50).

Découverte de la mobilité collective via le train, apprentissage de la vie en collectivité, déconnexion des écrans, découverte de la faune et la flore de mer et locale, du char à voile, pêche à pied, land art, randonnée avec découverte d'une famille de phoque et boom du dernier soir...

Bref, une belle découverte, rendue possible grâce au financement conjoint de la commune, de l'Association des Parents d'Élèves et des familles à hauteur de 20€ par jour pour ces dernières.

La commune souhaite remercier chaleureusement Mesdames Sourisseau et Langlois pour leur engagement et la prise de responsabilité qui a permis cette réalisation qui, nous le savons tous, restera gravée dans la tête de nos enfants à vie.

Merci !



Kermesse 2026

Le 20 juin dernier, la kermesse de l'école a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance chaleureuse (et très chaude) et conviviale. Les spectacles préparés par les enseignants ont une nouvelle fois enchanté le public, avant de laisser place aux jeux et aux animations.

L'APE remercie chaleureusement tous les bénévoles ayant participé à l'installation, au rangement, à la tenue des stands et de la restauration, ainsi que la mairie et les membres du bureau de l'association pour leur engagement.

Grâce aux actions menées tout au long de l'année, dont la kermesse, l'APE a notamment participé au financement du transport de deux classes en séjour de mer, à l'achat de sable pour les maternelles et de ballons pour la cour des élémentaires.

Envie de donner un coup de main ?

L'APE lance un appel à toutes les personnes souhaitant s'investir, même ponctuellement. Chaque bénévole compte et permet de poursuivre ces belles actions au bénéfice des enfants de l'école Gaston Bachelard.





Et toujours...

Fête des voisins au Rondel Soirée Pizzaiolo !!!!

C'est sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur que les habitants du hameau du Rondel se sont retrouvés le samedi 6 juin pour célébrer la Fête des Voisins. Une belle initiative qui a réuni pas moins de 40 personnes autour d'un moment simple, chaleureux et festif.

C'est chez Marie-Ange et Alain que la soirée a eu lieu, autour de leur four à pizza qui a tourné à plein régime ! Les pizzas faites maison, garnies avec soin et cuites à la perfection, ont régalé petits et grands.

Un grand merci à Marie-Ange et Alain pour leur accueil, et bravo à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. La date est déjà fixée pour l'année prochaine !



Après ça, c'est la pétanque !!

Malgré les habituelles inquiétudes liées à la météo et autres difficultés, l'équipe du Chesnon a réuni une quinzaine de doublettes pour passer une agréable journée.

Venus de Breteuil, Conches et bien sûr de Marbois, ils se sont affrontés dans une ambiance festive.

Après l'inévitable saucisse-frites, l'après-midi a permis de voir les meilleurs se détacher pour obtenir le classement suivant :

Les finalistes :

Équipe numéro 2 : Lucas et Romuald contre équipe numéro 8 : Raphaël et Yann. Ce sont ces deux derniers qui ont remporté ces parties.

Les vainqueurs ont levé la coupe de Monsieur le Maire.

MERCI !!

Oui, merci aux personnes qui boivent très vite en rentrant du boulot, au volant, pour être certains d'avoir leur dose en soirée sans se faire choper par leurs épouses. Voici ce qui est ramassé en bord de route en une demi heure.

Bel exemple de civisme !!!





NOS Pierres en Lumière

Le samedi 30 mai 2026, nous avons pu illuminer notre patrimoine et cette année, nous avons choisi l'église de Saint-Denis-du-Béhélan.

Malgré une chaleur déjà intense, nous avons "savouré" la fraîcheur de l'église sur fond musical, fourni par l'association communale "Folk N'Trad".

Ce fut un moment culturel unique avec la mise en lumière d'une de notre église.

A déplorer, assez peu de visiteurs, nous devons revoir notre copie sur cet événement. La chasse aux idées est ouverte...



Petits rappels estivaux

Horaires des travaux bruyants

Le beau temps arrive et il convient de rappeler certaines règles.

ATTENTION : Par arrêté préfectoral modificatif du 20 août 2024 les horaires des travaux réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (bricolage, jardinage...) ne peuvent être effectués que :

Les **jours ouvrables**
de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**.
Les **samedis** de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h**.
Les **dimanches et jours fériés** de **10h à 12h**.

Brûlage des déchets verts :

Pour rappel, sauf cas exceptionnel listés par l'arrêté de Monsieur le Préfet du 16 novembre 2020 (activités forestières, activités agricoles en lien avec l'entretien des haies, luttas contre les plantes invasives...).

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit. La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer **une amende de 750 €**.

Transports vers la déchetterie

Parfois des **déchets provenant de remorques de particuliers tombent sur les routes menant à nos déchèteries**. Ces déchets constituent notamment un danger pour les automobilistes.

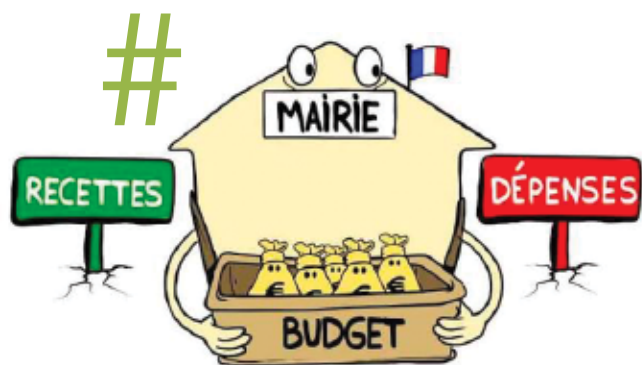
Nous vous demandons de bien vouloir bâcher vos remorques ou sangler correctement vos chargements lorsque vous venez en déchèterie.

La sécurité est l'affaire de tous !

Pour rappel :

L'article R312-19 du Code de la route impose de prendre toutes les précautions qui vont permettre au chargement d'un véhicule de ne pas causer de dommage ou de danger. Si un conducteur ne respecte pas les obligations d'arrimer solidement son chargement et de fixer correctement les bâches au véhicule, il s'expose à une contravention de 3^{ème} classe, punie d'une amende de 450 €.





Là, c'est du sérieux !

Budget 2026

L'exercice 2025 a été marqué par une situation exceptionnelle concernant le calendrier budgétaire. En raison d'une indisponibilité des serveurs de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le budget primitif 2026 a été adopté avant l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025.

Afin de permettre le vote du budget primitif dans les délais réglementaires, les résultats de l'exercice 2025 ont été repris à titre provisoire pour procéder à leur affectation.

Budget primitif 2026

Compte tenu de ces résultats, le budget primitif 2026 a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 5 mars 2026 et s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 661 768,63 €	1 661 768,63 €
Section d'investissement	1 102 066,09 €	1 102 066,09 €
TOTAL	2 763 834,72 €	2 763 834,72 €

Le **Compte Financier Unique 2025 (CFU)** a ensuite été soumis à l'approbation du conseil municipal lors de la séance du 12 mai 2026.

L'exécution du budget principal fait apparaître un total de 1 651 299,66 € de recettes et 1 342 155,17 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 309 144,49 €.

Section	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2025 (en €)
Total	1 651 299.66	1 342 155.17	309 144.49
Fonctionnement	1 143 340.56	971 898.55	171 442.01
Investissement	507 959.10	370 256.62	137 702.48

Le **résultat cumulé**, intégrant les résultats reportés et les restes à réaliser, s'établit comme suit :

Section	Résultat de l'exercice 2025 (en €)	Résultats antérieur reporté (en €)	Résultat de clôture (en €)	Résultat cumulé (en €)
Total	309 144.49	366 973.05	676 117.54	710 483.63
Fonctionnement	171 442.01	539 041.62	710 483.63	710 483.63
Investissement	137 702.48	- 172 068.57	- 34 366.09	0

Résultats de l'exercice 2025

La section de fonctionnement enregistre 1 143 340,56 € de recettes pour 971 898,55 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 171 442,01 €. Ajouté à l'excédent reporté de 539 041,62 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'établit à 710 483,63 €.

La section d'investissement présente 507 959,10 € de recettes et 370 256,62 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 137 702,48 €. Compte tenu du déficit reporté de 172 068,57 €, le résultat cumulé de la section d'investissement est déficitaire de 34 366,09 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 307 884,00 € en recettes et 185 742,58 € en dépenses, soit un solde positif de 122 141,42 €. Ce solde couvrant le déficit d'investissement, aucune affectation au compte 1068 n'est nécessaire.

Ainsi, le résultat de l'exercice 2025 s'élève à 309 144,49 € et le résultat de clôture à 676 117,54 €. Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat global à reprendre au compte 002 est de 710 483,63 €.



Ciné Plein Air 2026

C'est le samedi 5 septembre prochain que nous vous attendrons nombreux derrière l'école Gaston Bachelard pour notre Ciné Plein Air 2026.

Nous débuterons à 19h00 par une "barbecue party" en attendant la nuit et la projection.

Cette année, nous vous proposons "Le Clan" comédie déjantée, alors au 5 septembre pour fêter la rentrée !

L'atelier de Joe

Rejoignez la TEAM FITNESS de Marbois !

Tous les mercredis à 18h30 salle des fêtes du Chesne. Un programme de cours variés et dans la bonne humeur.

Renforcement musculaire, équilibre, souplesse, cardio...

Début des cours le mercredi 9 septembre 2026.

Inscriptions et cours d'essai à réserver auprès de Joëlle 06 73 18 35 48.

A vos baskets !



NORMANDIE SUD EURE

Des infos jeunes mobiles !

Le camion "info-jeunes" circule sur les routes de l'Interco Normandie Sud Eure depuis une année.

Ce camion permet d'aller vers les jeunes isolés du territoire pour les informer sur tous les sujets qui les concernent : études, métiers, emploi-petits boulots, formations, logement, culture et biens d'autres encore !

Il est présent dans notre commune une soirée toutes les 6 semaines environ. Nous vous informerons de chaque venue de "l'info-jeune" sur la place de la mairie de Marbois.

Venez découvrir et profiter de sa présence pour vous informer sur tous sujet.





A venir...

Les journées du patrimoine

Journée du patrimoine à l'église du Chesne le Dimanche 20 Septembre de 10h00 à 17h00.

Lors de cette journée, l'église du chesne sera ouverte au public et l'entrée sera gratuite.

Vous pourrez y découvrir les vêtements des charitons qu'utilisaient les membres de la confrérie de charité du Chesne, une des plus ancienne confrérie de l'Eure. Vous découvrirez l'histoire de ses membres depuis la création de la confrérie en 1541 jusqu'à sa dissolution dans les années 60.

Vous trouverez également l'histoire de l'église du Chesne, sa construction, les différents curés qui ont officié, le déplacement du cimetière et bien d'autres anecdotes se rattachant au chatelain de l'époque.

Si vous aimez les sensations fortes, un guide vous emmènera visiter le mystérieux souterrain du presbytère, situé à quelques pas de l'église (prévoir une lampe torche).

A travers la diffusion d'un film réalisé par Antoine David, un de nos conseillers municipaux, vous pourrez découvrir la riche diversité de notre commune

Enfin, vous aurez l'occasion de démontrer vos talents de photographe : un concours photo est organisé sur le thème des 3 églises de Marbois (Le Chesne, Les Essarts, Saint-Denis).

Vos photos seront à faire parvenir avant le 31 août 2026 à l'adresse contact@icom-id.com.

Tous les détails ci-contre.

Enfin, un buffet attendra nos visiteurs tout au long de cette journée.

Venez nombreux et nombreuses découvrir notre riche patrimoine, notre souterrain et participer ou juger les clichés de notre concours photo.



Concours Photo à Marbois

L'équipe municipale organise un concours photos pour tous, enfant ou adulte, Marboisiens ou extérieurs à la commune à l'occasion de la journée du patrimoine qui se déroulera le dimanche 20 septembre 2026.

Le thème est : **"Marbois et ses églises"**.

Chacun peut prendre des clichés esthétiques et originaux d'une des 3 églises de notre commune et uniquement nos 3 églises. Il peut s'agir d'un détail, d'une vue d'ensemble, d'un angle de vue original...

Le concours comprend 2 catégories de participants :

- Catégorie jeunesse (enfants de - 16 ans)
- Catégorie adulte (à partir de 16 ans)

Les clichés devront être remis avant le 31 Août 2026, date limite de dépôt des participations à l'adresse contact@icom-id.com.

Les récompenses pour la catégorie "adulte" : un bon d'achat de 210€ (Pro et Cie Breteuil), un bon d'achat de 90€ (Pro et Cie Breteuil), un bon de 35€ au Food Truck Le Billig Gourmand, une carte cadeau Photobox de 25€...

Les récompenses de la catégorie "enfants" : 4 entrées journée à Center Parc les Bois Francs (1^{er}), 2 entrées journée à Center Parc les Bois Francs (2^{ème}), un bon de 35€ au Food Truck "Chez Mimi" (Pizza), une carte cadeau Photobox de 25€...

Participez nombreux !!!!

Explications et règlement complet :

Les petites mains symphoniques à Marbois

Les petites mains symphoniques seront sur notre territoire du 10 au 21 Août avec de nombreux concerts. Les petits prodiges de la musique seront en concert dans notre **église du Chesne le mercredi 19 Août à 19h30**.

Nous comptons sur votre présence pour ce moment musical qui permet de faire vivre nos églises.



Banquets des aînés 2026

Comme chaque année, la commune invite ses aînés à un banquet convivial et chaleureux réparti sur deux dates.

Ce repas est gratuit pour les aînés ayant l'âge de 65 ans révolu. Seuls les accompagnants n'ayant pas l'âge requis ou hors commune doivent payer leur repas.

Pour les nouveaux arrivants de plus de 65 ans, une inscription sur la liste électorale de 6 mois minimum devra être justifiée pour y participer.

Le registre est extrait, de notre liste électorale, par conséquent, nous demandons à toutes les personnes non inscrites, de bien vouloir contacter la mairie pour se faire connaître afin de n'oublier aucun d'entre-vous.

Cette année, les banquets se dérouleront les **dimanches 08 et 22 novembre 2026**.

Pour 2027, considérant que les budgets communaux sont de plus en plus serrés et du fait d'un grand nombre de colis de fin d'année 2025 sont restés non réclamés par leurs destinataires, le Conseil Municipal réfléchit à une autre formule.

Les moins jeunes d'entre nous auraient le choix entre le repas ou le colis Cette décision est en cours de réflexion, elle sera prise d'ici fin 2026.

Les diplômés 2026

Pensez à vous inscrire si vous avez obtenu un diplôme cette année, une récompense est offerte sous forme de cartes cadeaux par la mairie.

Il vous **suffit de nous adresser (obligatoirement), soit par mail ou en déposant dans la boîte à lettres de la mairie** :

- une copie du diplôme obtenu ou le relevé de notes,
- une demande écrite adressée à Monsieur le Maire.



Rentrée scolaire 2026 - 2027

De plus en plus tôt, en effet, c'est le **mardi 1^{er} septembre prochain** que débutera cette **nouvelle année scolaire à 9h00** à l'école Gaston Bachelard.

Allez les petits.....et grands !



Les montants sont les suivants :

- 50 € pour les brevets des collèges,
- 70 € pour les BEP/CAP,
- 100 € pour les bacs généraux et professionnels,
- 150 € pour les études supérieures (1 fois).

La remise des récompenses se fera **le mercredi 11 novembre 2026** à la salle des fêtes du Chesne (Marbois). Nous en profiterons aussi pour **fêter les naissances de l'année**. A l'issue, le verre de l'amitié vous sera offert.

Gâteau invisible aux courgettes, idéal pour accompagner vos grillades !

Prép : 20 min / Cuisson 50 min

Ingrédients :

700 g de courgettes / 2 œufs / 100 g de lait / 70 g de farine / 20 g de beurre fondu / 1 sachet de levure / sel, poivre / parmesan râpé

Préparation :

Chauffer le four à 200°.

Dans un saladier mélanger farine, levure et sel.

Dans un autre bol battez les œufs, ajouter le beurre fondu et le lait. Bien mélanger.

Ajouter progressivement les ingrédients secs (farine, levure, sel), bien mélanger l'ensemble.

Laver les courgettes et les couper en fines tranches. Ajoutez-les à la préparation au fur et à mesure en mélangeant

délicatement pour que chaque tranche soit nappée.

Il y a peu de pâte, c'est normal ! Verser le mélange dans un moule à cake beurré et fariné, tasser et lisser bien le tout, recouvrir de parmesan.

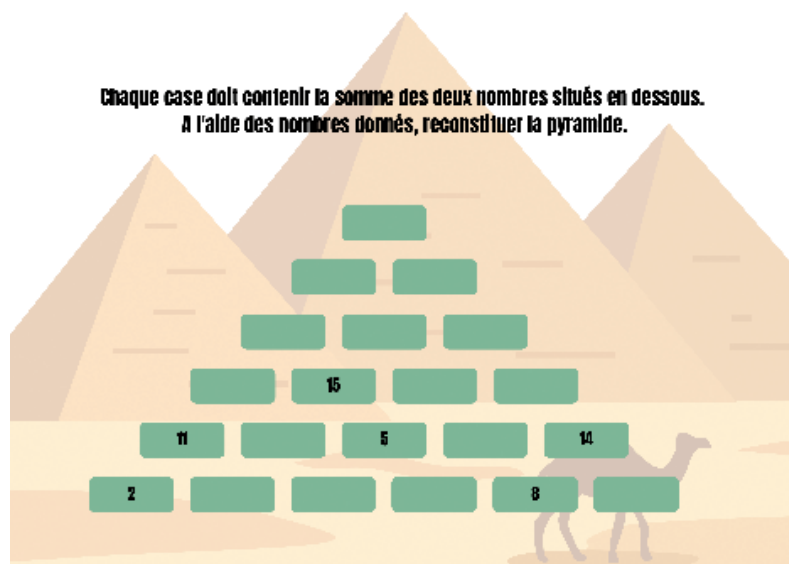
Enfourner pour 50 min. Laisser refroidir avant de démouler.

A déguster bien frais !



L'espace Jeu de Pierre-Michaël

Chaque case doit contenir la somme des deux nombres situés en dessous.
A l'aide des nombres donnés, reconstituer la pyramide.



A vos crayons...
...et vos cerveaux !



Salle de cérémonies
Salle de retrouvailles

CHOPIN

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

Organisation complète d'Obsèques : inhumation, crémation - Transport de corps toutes distances
Contrats Obsèques - Magasin d'articles funéraires - Caveaux - Cavurnes - Monuments - Entretien de sépultures
Tous travaux de cimetière

Permanence Décès 24h/24 - 7j/7

216 rue Pillard Soulain - 27160 Breteuil - Tél. 02 32 29 96 73 - Courriel : pf.chopin@orange.fr
259 av. E. Demolins - 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton - Tél. 02 32 37 22 74 - Courriel : chopin.pf@orange.fr